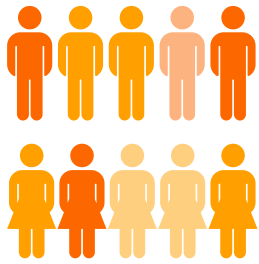


LARJ



39
Personnes

- 22 enseignants chercheurs
- 7 membres associés
- 9 doctorants / ATER
- 1 BIATSS



MOTS CLÉS :

- Droit des affaires et droit social
- Action publique locale
- Environnement littoral et marin
- Développement durable
- Tourisme
- Droits européen, international et comparé



PARTENARIATS :

- Tribunal de Grande instance de Boulogne-sur-Mer
- Le barreau de Boulogne-sur-Mer
- Skema Business School
- MESHS Lille Nord de France
- GIS Histoire et Sciences de la mer
- InREnT Boulogne-sur-Mer
- Club Jules Verne



CONTACTS

LABORATOIRE DE RECHERCHE JURIDIQUE

Bâtiment Clocheville – 2^{ème} étage
25 rue Saint-Louis – BP 774 – 62231
BOULOGNE-SUR-MER CEDEX
Tél. : 03 66 25 64 16
larj@univ-littoral.fr

<https://larj.univ-littoral.fr>

LE LABORATOIRE DE RECHERCHE JURIDIQUE EST LE LABORATOIRE DE L'UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE CONSACRÉ À LA RECHERCHE EN DROIT. SA POLITIQUE SCIENTIFIQUE COMPREND DEUX AXES :

1

Action publique locale et environnementale

2

Les réactions du Droit des Affaires aux évolutions de l'Économie



PRÉSENTATION DU LABO :

Les recherches de l'axe privatiste du LARJ portent sur les réactions du droit des affaires aux évolutions de l'économie. Il s'agit ainsi principalement, pour répondre aux préoccupations du tissu économique local, notamment des entreprises du secteur du tourisme, d'étudier comment le droit répond aux problématiques posées par les nouvelles économies, économie sociale et solidaire, économie collaborative, évolution du droit du travail pour tenir compte de l'évolution des besoins des entreprises et des aspirations des salariés.

Il s'agit également de traiter des évolutions engendrées par le développement du numérique, lequel constitue une des clés du développement de l'économie collaborative, mais rend difficile l'application des règles ordinaires du droit des contrats ou du droit de la concurrence et qui justifie d'étudier la manière de répondre aux problématiques nouvelles qu'il engendre.

L'axe publiciste du LARJ articule son projet scientifique autour de deux volets structurants : l'action publique locale et l'action publique environnementale. Cette double approche se révèle complémentaire.

L'axe horizontal formé par « l'action publique locale » offre une dimension transversale propice à une approche interdisciplinaire permettant d'intégrer l'ensemble des domaines investis par les membres du LARJ : le droit des collectivités territoriales, le droit constitutionnel, le droit des finances publiques, le droit de l'urbanisme, le droit public économique.

L'axe vertical formé par l'action publique environnementale permet, de son côté, de privilégier une approche davantage disciplinaire de l'action publique appliquée au domaine de l'environnement. Il s'inscrit dans les axes stratégiques de l'ULCO et recouvre des thèmes variés dont : l'urbanisme durable, la gouvernance environnementale, la réparation des atteintes à l'environnement, la protection de l'environnement littoral et marin.

Le LARJ s'intéresse aussi à des problématiques d'actualité impliquant particulièrement son territoire, notamment le Brexit.



PRESTATIONS ET SAVOIR-FAIRE :

- Recherche et formation en droit des affaires et droit des nouvelles économies
- Recherche et formation en droit public, spécifiquement sur l'action publique locale
- Recherche et expertise en droit de l'environnement
- Recherche et formation en droit du tourisme